

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-544913

188257

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4754 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : MOUTAKANITE SOUAD
 Date de naissance : 14/03/1960
 Adresse : 105 Rue Aban El waqt Résidence ARAM
 Bourgogne - CASA
 Tél. : 0671926895 Total des frais engagés : 560,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Zoubir EL GHEZOUANI
 Médecin Généraliste
 5, Rue 4,1^{er} Etage Hay Tassahoul
 Angle Bd Mehdi Ben Barka
 Bourgogne Casablanca
 Tél: 0522 29 49 29

Date de consultation : 05/12/2023
 Nom et prénom du malade : Moutakanite Souad Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Colopathie + Hypercholestérolémie
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 15/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

20 DEC. 2023



Dr. Zoubir El Ghezouani
الدكتور الزوبير الغزواني

Médecine Générale
Echographie
Electrocardiogramme
Agréé pour certificat de permis de conduire

الطب العام
الفحص بالصدى
تخطيط القلب
معتد لشهادة رخصة السياقة

Casablanca, le : 05/12/2023

Mme MOUTAKANITE Souad

Lot N° : 1211157
Fab : 11/2022
Per : 11/2024
PPV : 172,20 Dhs

172,20
URODINE 4 mg Gélule LP Bte 28
1 gélule /jour pendant 1mois

79,50
CARBOXANE Cp Bte 30
1 cp x 3/ jour une heure avant le repas pendant 10 jours

45,00
NO-SPA FORTE 80 mg Cp Bte 20
1 cp x 3/ jour pendant 5 jours

LOT: 230627
PER: 08/2026
PPC: 79,50DH

LOT: 230627
PER: 08/2026
PPC: 79,50DH
NO-SPA FORTE 80MG
CP 820
P.P.V: 45DH00
6 118000 061816

296,70
PHARMACIE DES ENFANTS
Dr. BOUJIDA Nadia
34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
Tél.: 0522 20 90 44 - Casablanca

Dr. Zoubir EL GHEZOUANI
Médecin Généraliste
5, Rue 4, 1er étage Hay Tassahoul
Angle Bd Mehdi Ben Barka
Bourgogne Casablanca
Tél: 0522 29 49 29





Dr. Zoubir El Ghezouani
الدكتور الزوبير الغزواني

Médecine Générale
Echographie
Electrocardiogramme
Agréé pour certificat de permis de conduire

الطب العام
الفحص بالصدى
تخطيط القلب
معتمد لشهادة رخصة السياقة

Casablanca, le : 14/12/2023

Mme MOUTAKANITE Souad

27,50
DICLO 100 mg Suppo Bte 10
1 supp / jour pendant 10 jours

37,00
DUOXOL 500 mg / 2 mg Cp
1 cp x 3 / jour au cours du repas pendant 7 jours

64,50

PHARMACIE DES ENFANTS
Dr. BOUJIDA Nadia
34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
Tél.: 0522 20 90 44 - Casablanca

PHARMACIE DES ENFANTS
Dr. BOUJIDA Nadia
34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
Tél.: 0522 20 90 44 - Casablanca

Dr. Zoubir EL GHEZOUANI
Médecin Généraliste
5, Rue 4 Hay Tassahoul 1^{er} étage, Bourgogne
Angle Bd Mehdi Ben Barka
Bourgogne Casablanca
Tél: 0522 29 49 29



+212 5 22 29 49 29 +212 6 61 05 10 72 zoubir.elghezouani@gmail.com

5, Rue 4 Hay Tassahoul Angle Bd Mehdi Ben Barka, 1^{er} étage, Bourgogne - Casablanca

5 حي التساهل زنقة 4 زاوية شارع المهدي بن بركة - بورغون. الدار البيضاء